

Dossier d'inscription 2021/2022

Nom : Date de naissance :/...../..... Etat de l'adhérent :
 Prénom : Adresse : Ancien adhérent
 E-mail : Nouvel adhérent
 Téléphone fixe : Code postal :
 Mobile : Ville :

Activités en intérieur

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
● <input type="checkbox"/> 13h30/14h30 Etirements/Respiration Emilie	● <input type="checkbox"/> 9h00/10h00 Etirements énergé- tiques Joëlle	● <input type="checkbox"/> 9h00/10h00 Endurance/Muscula- tion Joëlle	● <input type="checkbox"/> 9h00/10h00 Cardio Musculation Emilie	● <input type="checkbox"/> 14h45/15h45 Yoga/Équilibre Lucie
● <input type="checkbox"/> 14h30/16h00 Relax/sophro Chloé	● <input type="checkbox"/> 10h00/11h00 Cardio Mémoire Joëlle	● <input type="checkbox"/> 10h00/11h00 Etirements Posturaux Joëlle	● <input type="checkbox"/> 10h00/11h00 Etirements Respiration Emilie	● <input type="checkbox"/> 16h00/17h15 Relaxation/Sophro Chloé
● <input type="checkbox"/> 18h45/19h45 Gainage/Musculation Lucie	● <input type="checkbox"/> 11h00/12h00 Respiration Articu- lations Joëlle	● <input type="checkbox"/> 11h00/12h00 Gym Respiration Joëlle	● <input type="checkbox"/> 11h00/12h00 Musculation/Dos et Abdos Emilie	
	● <input type="checkbox"/> 14h00/15h00 Equilibre et mouve- ments Emilie	● <input type="checkbox"/> 17h00/18h30 APA prévention Santé Joëlle	● <input type="checkbox"/> 15h30/17h00 Relaxation/Sophro Chloé	
	● <input type="checkbox"/> 15h00/16h00 Musculation/Dos et Abdos Emilie	● <input type="checkbox"/> 18h30/19h30 Gainage/Musculation Michaël	● <input type="checkbox"/> 18h30/19h30 Gainage postural/ Equilibre Joëlle	
		● <input type="checkbox"/> 18h30/20h00 APA prévention Santé Joëlle		

Activités en extérieur

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
 <input type="checkbox"/> 9h00/10h00 Marche Nordique Michaël		 <input type="checkbox"/> 17h45/18h15 Endurance Extérieure Michaël		 <input type="checkbox"/> 9h00/10h00 Endurance Extérieure Joëlle
 <input type="checkbox"/> 10h00/11h30 Marche Nordique Michaël				 <input type="checkbox"/> 10h00/11h30 Marche Nordique Michaël
 <input type="checkbox"/> 18h00/18h30 Marche Active Lucie				

J'autorise Stimul'en Vie à utiliser mon image à des fins non commerciales sur tout type de support :

Oui Non

Je souhaite être contacté par Stimul'en Vie par :

E-mail Courrier

Stimul'en Vie s'engage à protéger les données personnelles de chaque adhérent (RGPD).
 Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur qui m'a été remis et m'engage à le respecter.

Fait le

Signature précédée de la mention
 « lu et approuvé » :

-  Salle Polyvalente MDA - 28 rue Denfert Rochereau - 69004 LYON
-  Centre social Pernon - 27, Rue Pernon - 69004 LYON
-  Centre social Grand-Côte - 6, rue Pouteau - 69001 LYON
-  Hôpital Croix-Rousse - 103, grande rue de la Croix Rousse - 69004 LYON
-  Séance en ligne - via Zoom
-  Parc de la Cerisaie - 25 Rue Chazière - 69004 Lyon
-  Parc de la Tête d'Or - 69006 Lyon
-  Parc Popy - 33 Rue Henri Gorjus, 69004 Lyon

Fiche d'appréciation 2021/2022

Nom : Adresse : Taille :
Prénom : IMC :
E-mail : Code postal : Habitation :
Téléphone fixe : Ville : Appartement Maison
Mobile : Sexe : F M Etage Ascenseur
Date de naissance :/...../..... Poids :

Etat de santé

Maladies chroniques : oui non
si oui laquelle :
Prise de médicaments régulière : oui non
Lesquels :
Interventions chirurgicales : oui non
Si oui type d'intervention :
Prothèses : oui non
Si oui précisez :
Qualité du sommeil :
 bonne moyenne mauvaise
Suivi nutritionnel : oui non
Conseils en nutrition souhaités : oui non

Activités physiques et sportives pratiquées

Marche journalière :
 < 15 mn Entre 15 et 30 mn > 30 mn
Marche hebdomadaire :
 1 fois 2 fois 3 fois plus
Activités Physiques ou Sportives autre que la
marche : oui non
Lesquelles :

REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement a pour objet de préciser les règles de fonctionnement des activités organisées par le l'association Stimul' en Vie

A - Généralités

Article 1

L'association « Stimul'En Vie est régit par la loi de 1901, a pour but de proposer des activités physiques adaptées.

Article 2

Les activités de l'association sont proposées et organisées par un bureau composé de membres bénévoles.

Article 3

Les activités proposées sont les suivantes:

- Gymnastique
- Marche nordique
- Marche Active
- D'autres activités pourront être mise en place de façons ponctuelles ou récurrentes

Article 4

La participation aux activités est inhérente à l'adhésion annuelle à l'Association.

Article 5

Les activités se déroulent de mi-septembre à fin Juin suivant un calendrier remis après acceptation de l'inscription.

Article 6

Les activités sont assurées par des éducateurs sportifs, spécialisés, diplômés formés à l'animation de ce genre d'activité.

Article 7

Une tenue appropriée est demandée à chaque participant (se renseigner auprès de la monitrice responsable de l'activité à laquelle on participe).

Article 8

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, il sera demandé à chaque adhérent un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités proposées par l'association.

Ce Certificat médical devra être remis avant le début des activités.

Toutefois une séance d'essai est tolérée sous la responsabilité du participant.

B - Inscriptions

Article 9

L'inscription de chaque participant n'est effective que lorsque les documents ci-dessous sont remis :

1. Fiche d'inscription
2. Certificat médical
3. Règlement des cotisations

Article 10

L'adhésion annuelle est unique.
Les cotisations pour chaque activité sont annuelles, payables à l'inscription.
Le montant des cotisations est fixé par le bureau.

Article 11

Pour une inscription en cours d'année, le montant de l'adhésion sera à payer en totalité.

La cotisation pour la participation à une activité sera calculée au prorata du nombre de séances restantes.

C - Règles de fonctionnement des cours

Article 12

L'absence d'un adhérent, pour raisons personnelles, ne donnera lieu à aucun remboursement.

En cas d'absence prolongée pour raison de santé, un certificat médical sera demandé pour la reprise des activités.

Article 13

Seul le Bureau peut accorder une dérogation et examiner un éventuel remboursement, total ou partiel, des cotisations payées.

Article 14

Le Club décline toute responsabilité pour les vols et pertes qui pourraient avoir lieu durant les séances sur les sites d'entraînement.

Article 15

Les structures d'accueils sont dégagés de toutes responsabilités vis à vis des personnes adhérentes à l'Association Stimul'En Vie, en cas d'accident survenu lors d'une séance d'activités pratiquées dans leur locaux.

Article 16

Pour la sécurité et le confort de chacun, les séances ne pourront pas dépasser :

- 30 personnes dans la salle polyvalente de la MDA
- 12 personnes dans la salle de motricité du Centre Social PERNON

Article 17

Il est rappelé que seuls les membres du bureau peuvent prendre des décisions concernant la vie du club. Ils restent néanmoins à votre écoute pour vous donner une réponse rapide à vos interrogations dans le respect du présent règlement intérieur et avec la volonté d'équité au sein du Club.

Si besoin, vous pouvez les contacter :

Anne-Marie MOISSONNIER

Tél : 06 75 04 03 39

Joëlle AILLOUD

Tél : 06 79 94 07 76

Article 18

A compter de la rentrée 2016, le club informera ses adhérents grâce au site internet :

<https://www.stimulenvie.fr/>

Il est recommandé de le consulter régulièrement pour être informé de la vie du club.